

# PROMOUVOIR LES VALEURS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES FORÊTS ET DES ARBRES ET LEURS AVANTAGES POUR LES MOYENS D'EXISTENCE

## 5

### **FORMATION À L'ANALYSE ET AU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS**

Les petites et moyennes entreprises forestières (PMEF) forment souvent le moyeu de l'activité économique dans les communautés rurales, créant la richesse locale et aidant à conserver les ressources locales et les cultures autochtones. Le Programme de développement des entreprises communautaires (DEC) de la FAO promeut le développement des PMEF, aidant les communautés locales à maximiser les avantages procurés par les forêts, tout en les incitant davantage à gérer durablement et à protéger ces ressources. L'un des outils utilisés par le programme pour renforcer les capacités commerciales des PMEF est l'analyse et le développement des marchés (ADM).

Le module de formation de l'ADM de la FAO, publié initialement en 2000 et maintenant à sa deuxième édition, est utilisé à l'heure actuelle par les partenaires de la FAO appartenant à la société civile et au gouvernement dans plus de 30 pays. Il fournit un cadre de planification souple et des outils pratiques pour évaluer les occasions de développement commercial qui cherchent à équilibrer les besoins sociaux, économiques et de durabilité des ressources naturelles. Le module de formation a permis de passer de l'intervention directe traditionnelle du projet à une approche plus claire et plus simple qui consent aux entrepreneurs d'identifier leurs propres besoins de services.

On trouve un exemple de l'application réussie de l'ADM dans le projet FAO de quatre ans financé par l'UE qui vise à mobiliser et à créer les capacités de PMEF participant aux chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux en Afrique centrale, projet qui s'est conclu en 2011. Au titre de ce projet, 151 entreprises communautaires (dont 40 pour cent gérés par des femmes) ont accru leurs capacités d'entreprise, donnant lieu à une augmentation de 35 pour cent du revenu pour 3 500 bénéficiaires. Les services de soutien commercial dans la région, y compris des institutions financières, sont maintenant mieux renseignés quant aux besoins des entrepreneurs forestiers et mieux reliés

avec eux. Les décideurs comprennent mieux eux aussi l'importance et l'utilité de créer un environnement politique et réglementaire qui soutienne les PMEF.

L'approche ADM a été également adaptée et appliquée dans des projets visant à développer le tourisme à assise communautaire. C'est ainsi que le module de formation a joué un rôle important dans l'organisation participative d'une randonnée communautaire dans la zone tampon du Parc forestier national impénétrable de Bwindi en Ouganda, célèbre pour sa population protégée de gorilles de montagne.

En 2011, un grand nombre d'expériences pratiques acquises grâce au Programme de développement des entreprises communautaires ont été recueillies et utilisées pour améliorer le module de formation, qui est maintenant mis en pratique largement sur le terrain.

### **LE POINT SUR LES INSECTES COMESTIBLES**

Pour 2,5 milliards de personnes environ, en Afrique et en Asie principalement, la consommation d'insectes est une habitude alimentaire commune. Les insectes peuvent apporter un supplément considérable aux besoins protéiques du monde et assurer des activités rémunératrices fondées sur la collecte, l'élevage, la transformation et la vente d'insectes comestibles pour l'homme et le bétail.

L'intérêt de FAO Forêts pour les insectes comestibles a commencé en 2004, lorsqu'elle s'est attachée à documenter les pratiques traditionnelles de subsistance comprenant la récolte des insectes forestiers comme aliments et les impacts de ces pratiques sur la durabilité des forêts. Plus récemment, ce rôle a été transformé en un effort à base plus large au sein de la FAO pour affronter les multiples dimensions de la collecte et de l'élevage des insectes comme aliments pour les humains et les animaux.

En 2010, le Programme sur les produits forestiers non ligneux du Département des forêts de la FAO, en collaboration avec l'Université de Wageningen, a élaboré une politique et un plan d'action provisoires pour la FAO sur les insectes

forestiers comestibles. Un projet de terrain de deux ans en République démocratique populaire lao, lancé la même année, visait à promouvoir l'élevage d'insectes comestibles, leur récolte durable à partir de sources sauvages, la sensibilisation, des études sur la nutrition, la vulgarisation, la sûreté des aliments et la commercialisation.

Une consultation d'experts internationaux au début de 2012 sur les potentialités des insectes comme aliments pour les humains et les animaux pour assurer la sécurité alimentaire, organisée aussi conjointement par la FAO et l'Université de Wageningen et avec le soutien financier du Gouvernement des Pays-Bas, a jeté davantage de lumière sur la question. Des participants spécialisés dans l'élevage des insectes, la protection des végétaux et la transformation des aliments ont échangé des informations sur les bienfaits potentiels de l'utilisation des insectes pour l'alimentation humaine et animale dans le cadre d'une stratégie élargie de réalisation de la sécurité alimentaire mondiale.

Grâce à l'élan imprimé par la FAO et ses partenaires, on peut s'attendre à une hausse énorme de l'attention publique et de la couverture des médias, ainsi qu'à davantage d'intérêt parmi les pays membres de la FAO à soutenir ce programme. Pour contribuer à augmenter les connaissances, des experts, des entrepreneurs et des investisseurs partageront leurs expériences sur l'élevage des insectes et les techniques de transformation lors d'une conférence internationale soutenue par la FAO et envisagée pour 2014.

#### **REDÉCOUVRIR LE BOIS: LA CLÉ D'UN AVENIR DURABLE**

Bien que la sensibilisation du public au rôle

environnemental favorable des produits forestiers aille en s'accroissant, des perceptions négatives continuent à planer sur les industries du bois.

Cette divergence pourrait être due au manque de différenciation dans l'esprit du public entre le « bon bois » (provenant de forêts gérées durablement) et le « mauvais bois » (résultant de la déforestation ou de la dégradation des forêts). Pour contribuer à faire avancer les débats publics, en 2011, la FAO a organisé une conférence internationale et une exposition à Bangalore hébergées par le Ministère indien de l'environnement et des forêts, dans le cadre des célébrations pour l'Année internationale des forêts. La conférence a attiré 300 chercheurs, experts, concepteurs, architectes, et utilisateurs et producteurs de bois de 30 pays, et 5 000 personnes ont visité l'exposition pour admirer les travaux en bois d'artisans chevronnés venant de six pays.

Pendant la conférence, plus de 60 présentateurs venant de 18 pays ont décrit comment les produits tirés du bois peuvent contribuer au développement durable. Les personnes qui désirent se reconnecter avec la nature et les traditions commencent à se rendre compte des nombreux avantages du bois, comme produit naturel, par rapport à d'autres matériaux. Un débat animé s'est déroulé sur les dimensions culturelles et créatives du bois et sur ses avantages environnementaux, ainsi que sur les débouchés commerciaux qui pourraient émerger à mesure que davantage de bois devient disponible grâce à la multiplication des plantations forestières.

La conférence a conclu que la profession

— “ —

**UNE CAMPAGNE CONCERTÉE  
DE SENSIBILISATION DU PUBLIC  
AUX TITRES VERTS DU “BON  
BOIS” ENCOURAGERAIT LA  
RÉÉMERGENCE MONDIALE DE  
L'ART ET DE LA JOIE INHÉRENTS À  
L'UTILISATION DU BOIS.**

— ” —





— “ —

**LES DIRECTIVES SE PROPOSENT D'AIDER LES COMMUNAUTÉS À CONSERVER ET METTRE EN VALEUR LEURS FORÊTS ET À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ LOCALE EN LES METTANT AU CŒUR DU PROCESSUS DE GESTION FORESTIÈRE**

— ” —

du forestier a omis jusqu'ici de transmettre aux gens l'émotion que suscitent les qualités esthétiques et créatives du bois et les bienfaits culturels des produits ligneux, en partie à cause de l'accent exagéré mis sur les aspects scientifiques et techniques de la gestion durable des forêts. Une deuxième conclusion a suggéré que le public hésite à appréhender pleinement le bois à cause du scepticisme suscité par les impacts environnementaux de l'exploitation forestière. Une campagne concertée de sensibilisation du public aux titres verts du « bon bois » contribuerait à surmonter les idées fausses et encouragerait la réémergence mondiale de l'art et de la joie inhérents à l'utilisation du bois.

**PROMOUVOIR LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORÊTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

La conception, la planification et la mise en œuvre de la Gestion Communautaire des Forêts (GCF) seront facilitées désormais pour les communautés, les décideurs, les planificateurs et les praticiens forestiers en Afrique subsaharienne, grâce à la publication des *Guidelines for institutionalizing and implementing community-based forest management in sub-Saharan Africa*.

Les directives, qui ont été élaborées par le Bureau régional pour l'Afrique de la FAO grâce à une large gamme de consultations, ont été approuvées par les experts lors d'une réunion organisée par le Bureau en 2011. Elles tirent parti de deux décennies de progrès vers la gestion communautaire des forêts impulsée par la démocratisation de la gestion des ressources naturelles et la prise de conscience

du fait qu'il est futile de gérer des ressources naturelles sans l'engagement des populations locales. Les directives se proposent d'aider les communautés à conserver et mettre en valeur leurs forêts et à réduire la pauvreté locale en les mettant au cœur du processus de gestion forestière.

Les directives comprennent:

- la reconnaissance des droits inhérents des communautés tributaires de la forêt et l'assurance de leur jouissance des avantages qu'elle procure;
- la gamme des approches possibles de la gestion communautaire des forêts comme la cogestion des forêts, la foresterie sociale et la gestion participative des forêts;
- les leçons tirées de l'expérience africaine, allant de positives – comme l'inversion de la dégradation des forêts, la multiplication des activités de boisement et l'émergence d'institutions locales fortes – à négatives comme les impacts déstabilisateurs de la fragmentation des forêts et des conflits;
- les éléments clés du succès, comme un environnement institutionnel évolutif, des droits de propriété des ressources clairement définis, l'accès aux marchés et au crédit et l'engagement à long terme de toutes les parties prenantes.

Les directives fournissent en outre une approche pratique de la mise en œuvre des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

## **UTILISER LES FONDS DU FEM POUR SOUTENIR LA CONSERVATION ET LES COMMUNAUTÉS**

Les fonds issus d'une décision datant de 2006 d'accorder à la FAO un accès direct au FEM sont utilisés pour aider à conserver les forêts ombrophiles tropicales de plaine à Fidji et créer de nouvelles possibilités de développement stimulantes pour les propriétaires fonciers locaux.

Depuis 2006, un montant de 29,5 millions de dollars US des fonds FAO FEM a aidé à financer huit projets dans 14 pays d'Afrique, du Proche-Orient, d'Amérique du Sud, d'Asie et du Pacifique, principalement pour la conservation de la biodiversité. Les projets soutiennent des activités telles que les réformes législatives et des politiques, la formation, la surveillance et l'évaluation, la gestion des conflits hommes-faune sauvage et la formulation de stratégies financières.

À Fidji, la FAO et le FEM donnent leur appui à la création d'un fonds de dotation pour la conservation du bassin de Sovi, l'une des zones les plus vastes et diversifiées biologiquement de forêts tropicales de plaine du pays, couvrant

quelque 19 600 hectares. À ce jour, la Compagnie des eaux de Fidji et le Fonds mondial pour la conservation de Conservation International ont affecté 3,75 millions de dollars US au fonds de dotation, et FAO FEM a fourni une contribution de 225 000 de dollars US.

Pour la première fois dans le pays, la zone protégée du bassin de Sovi a été cédée à bail par les communautés locales propriétaires foncières, qui reçoivent des paiements et d'autres avantages liés au développement en échange de la conservation de la zone. Les propriétaires fonciers peuvent poursuivre leurs activités traditionnelles de récolte d'aliments et de pêche – de sorte que la sécurité alimentaire n'est pas compromise – et sont recrutés pour gérer la zone. Le potentiel d'écotourisme est élevé dans la zone, offrant aux propriétaires une autre source possible de revenu.

La FAO aide d'autres zones à Fidji, ainsi qu'à Nioué, Samoa et Vanuatu, à mobiliser des fonds pour la conservation et la gestion des aires protégées grâce, par exemple, au développement de l'écotourisme, aux paiements pour les services écosystémiques et aux taxes environnementales.

— “ —  
**LA ZONE PROTÉGÉE DU BASSIN DE SOVI A ÉTÉ CÉDÉE À BAIL PAR LES COMMUNAUTÉS PROPRIÉTAIRES FONCIÈRES LOCALES, QUI REÇOIVENT DES PAIEMENTS ET D'AUTRES AVANTAGES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT EN ÉCHANGE DE LA CONSERVATION DE LA ZONE**

— ” —